



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 09/09/2020

Présents : Nicolas CHAREYRE, Laurent COSNEFROY, Bernard de MISCAULT, Angélique GRAVIER, Claire GUILLERMIN, Christophe LEGUE, Virgil MARTIN-GRANEL, Claude PY, Gaëlle ZALIO

Excusés : Daniel BORGNA, Emmanuelle COL, Sylvain DUCHEMIN, Michel ITTY

Invités : Agnès BRARD, Patrice CLEMENT, Isabelle LAMICHE

Adhérents présents : Guy BROCHIER, Baptiste FAU, Max FAURE, Anne ROSTAN, Denis ROSTOLLAN

- **Frais des encadrants pendant les sorties :**

Retour du groupe de travail et discussion avec les membres du Comité Directeur sur les modalités de prise en charge des frais des encadrants pendant les sorties et sur le montant de la participation financière des adhérents aux sorties avec nuitée.

- Sondage auprès des autres clubs du département :

Il n'y a pas de défraiement ni de prise en charge sauf :

CAF de Briançon : Remboursement des nuitées aux encadrants qui n'ont pas la gratuité

CAF de Gap : Réduction d'impôt au titre des dons par le système de l'abandon de frais des bénévoles ou prise en charge par le club pour les encadrants non imposables.

- Sondage sur quelques autres clubs en France :

Certains clubs prévoient dans leur règlement intérieur des défraiements pour les frais des encadrants avec ou sans participation des adhérents. Dans tous les cas, les encadrants contribuent comme tous les autres participants et de manière identique aux frais collectifs engagés (déplacement, hébergement, repas...).

- Débat sur la nature des frais à prendre en charge :

Hébergement, demi-pension, transport, frais divers (remontées mécaniques, cartes IGN, ...)

A retenir : La prise en charge des demi-pensions est confirmée. Pour le reste, cela reste à définir.

- Débat sur les prises en charge lors d'un séjour :

A quel moment la sortie se transforme en séjour : 2 ou 3 jours ? une semaine ? plus d'une semaine ?

Un budget prévisionnel est à prévoir et autofinancé par le groupe de participants.

Ce budget est présenté au Bureau pour validation et accompagné d'une demande d'aide financière éventuelle.

A retenir : Définir des règles précises, autant pour les raids en France qu'à l'étranger.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

- Débat sur la participation des adhérents pour les sorties avec nuitées :

Certaines activités sont plus onéreuses en termes de frais que d'autres, que ce soit pour les encadrants mais aussi pour les participants. L'alpinisme par exemple nécessite presque systématiquement d'avoir une nuit en refuge pour réaliser une course en haute montagne.

Angélique souligne qu'il y a une grande disparité en termes de nombre de participants et qu'il est difficile de faire des généralités par activité : on a pu voir 8 participants lors des écoles en alpinisme ; à contrario, il y a déjà eu un seul participant pour une sortie dans une activité où la taille du groupe n'est pourtant pas une contrainte (rando).

- Les solutions pour couvrir les frais des encadrants sont évoquées :

1) Maintenir une participation unique. Le montant de 6€ par nuitée et par participant couvre partiellement le coût des frais de l'encadrant. Une partie doit rester à la charge du CAF. Voir si le montant de 6€ n'est pas trop élevé.

Remarque : Certains encadrants refusent ce système de participation des adhérents de 6 euros et auraient tendance à proposer des séjours hors club.

2) Maintenir une participation mais avec un montant différent selon l'activité pratiquée : La question se pose de la détermination de son montant. Faut-il minorer ou majorer la participation à une activité plus onéreuse que les autres ?

3) Supprimer la participation et augmenter la part club des licences adultes. Cette solution serait la plus solidaire et sans travail administratif supplémentaire pour les encadrants et le bureau.

4) Supprimer la participation et augmenter la cotisation d'accès à la salle d'escalade.

5) Supprimer la participation et plafonner le montant annuel des frais pris en charge pour chaque encadrant.

A retenir : Plusieurs avis vont vers le choix d'une simplification avec l'augmentation de la part club des licences. Mais ce système facile n'est pas le plus juste vis-à-vis de tous les adhérents.

Pour la saison en cours, il est trop tard pour retenir cette solution mais elle peut-être actée pour l'année 2021/2022 ; L'augmentation du tarif des licences doit être votée en Assemblée Générale et ne peut s'appliquer qu'à partir de la rentrée suivante.

Conclusion :

Un règlement intérieur devra être présenté au prochain Comité Directeur reprenant les modalités de prise en charge et de remboursement par le CAF des frais des encadrants.

- **Organisation des activités par rapport au COVID**

- Escalade en SAE

Ouverture de la salle le lundi 21 septembre. Fréquentation : Maxi 20 grimpeurs / créneau + 2 bénévoles.

Les adhérents doivent s'inscrire; chaque grimpeur ne peut s'inscrire qu'à un seul créneau libre par semaine.



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

Les adhérents inscrits doivent accepter et signer le protocole COVID.

L'École d'Escalade fonctionne mais les parents restent à l'extérieur de la salle.

- Portes ouvertes, fête du club, fête des bénévoles :

Ces manifestations organisées dans le but de réunir des adhérents sont annulées.

Exception : proposition de "portes ouvertes" avec carte découverte pour l'activité escalade parents/enfants. Possibilité de deux vendredis avec préinscription.

- Challenge escalade :

Manifestation annulée en décembre et peut-être reportée au printemps. Le budget challenge sera reporté au budget 2020/2021. S'il n'a pas lieu, le club financera le manque à gagner.

Maintenir un événement pour financer l'École d'Escalade : La tombola peut être maintenue.

- **Point financier**

- Projet d'états financiers pour l'exercice 2019 / 2020 :

Résultat global : Bénéfice 3500€

Ecole d'Escalade : Déficit 1000€

Budget formation : Formations engagées en 2020 et reportées cause COVID provisionnées au 31/08.

Adhésions 2019/2020 : A l'identique de l'année précédente (667 vs 671)

- Orientation et choix budgétaires pour 2020 / 2021 :

1) Les responsables d'activité doivent transmettre leur projet de budget avant le 1er octobre.

Remarque : à cause du COVID, le nombre d'adhérents et la cotisation d'accès à la salle d'escalade risquent d'être en baisse. Si cela est confirmé, la perte financière ne sera pas négligeable.

2) Nouveau groupe d'entraînement à l'École d'Escalade :

Le COVID impose des groupes de 9 enfants maxi. Pour pouvoir accueillir le même nombre d'enfants que l'année passée et répondre aux nombreuses demandes de nouveaux, l'Ecole souhaite créer un 7^{ème} groupe.

Ce groupe supplémentaire va générer du déficit. Pour équilibrer le budget, il faut supprimer $\frac{2}{3}$ des stages : ceux d'automne qui ne sont presque jamais réalisés car pas assez d'enfants mais aussi ceux de printemps pour laisser la priorité aux stages d'été orientés canyoning et très appréciés des enfants.

Liste d'attente d'enfants intéressés importante.

Des créneaux sont possibles le mercredi matin ou vendredi soir



Club Alpin Français du Guillestrois
Boîte n°3 - Bât. de la mairie
Place des droits de l'homme
05600 GUILLESTRE

3) Ecole d'Aventure - poursuite de l'initiative lancée avant l'été

Deux stages de 2 jours ont été réalisés durant l'été pour des jeunes de 8 / 12 ans (ouverture à des plus jeunes pour compléter les inscriptions).

1^{er} stage, 4 enfants : 1 journée rando/VTT électrique et rencontre avec un éleveur et le Parc du Queyras, 1 journée alpinisme "glacier" à la Grave avec un guide et visite d'une miellerie à Guillestre, 1 journée via ferrata et escalade à Pelvoux avec un guide également.

2^{ème} stage, 6 enfants : 2 journées d'alpinisme "rocher" depuis le refuge de la Blanche dans le massif du Queyras : Le Rouchon et la tête des Toillies, 1 journée via ferrata de la grande Fistoire au Caire (problème de météo!). Encadrement = bénévoles.

Conclusion : Les premiers retours sont très positifs. Les activités variées et la dimension découverte du territoire sont à poursuivre.

- **Préparation de l'Assemblée Générale**

- Programme / déroulement de l'AG

Lieu : Salle du Queyron ou auberge de jeunesse. Choix de la salle en fonction du nombre de participants et des mesures sanitaires à respecter.

Projet d'une nouvelle présentation de l'AG pour apporter une dynamique à ce rassemblement annuel :

- Support vidéo fait par un professionnel (Pema) pour la présentation des bilans d'activités. Montage d'interviews + photos. Coût : 1 050€
- Intervention d'une personnalité : Lionel DAUDET, avec projection de son film. Coût : 600€

- Renouvellement des membres du Comité Directeur

Démission du Comité Directeur : Daniel BORGNA, Francis CARLETTO

Pour mémoire, changement complet du Bureau : tous les membres sont démissionnaires.

- **Questions diverses**

Francis CARLETTO démissionne de la randonnée pédestre (encadrement et resp d'activité).

Daniel BORGNA démissionne de la responsabilité de l'activité ski nordique.

Lydie GERMAIN devient encadrante en randonnée pédestre (validation par équivalence)

L'activité HandiCAF décide de reprendre les sorties en joëlette.

Florian EMKHE, adhérent en formation accompagnateur en moyenne montagne, va proposer 3 ou 4 randonnées avec un encadrant du CAF

Compte rendu rédigé par Max FAURE, Claire GUILLERMIN et les membres du Bureau